

ESPACE ACCUEIL ENFANCE
Commune de Megève
BP 23 74120 Megève
Tel : 04 50 58 77 84 - Fax : 04 50 91 82 52
service.enfance@megeve.fr

PROJET PEDAGOGIQUE PERISCOLAIRE (3 ANS/ 12 ANS) PRIMAIRE HENRY JACQUES LE MÊME 2018-2019

Afin d'assurer une cohérence dans la prise en charge des enfants dans nos diverses structures éducatives, scolaires, de loisirs, culturelles, sportives ... les communes de Megève, Demi-Quartier, Praz/ Arly et Combloux ont élaboré ensemble un Projet Éducatif De Territoire (PEDT).

Les partenaires ont défini trois intentions éducatives principales :

- Assurer le bien-être de l'enfant en respectant son rythme, en offrant un cadre de détente et la possibilité de choisir ses activités.
- Contribuer à la réussite scolaire en participant à son épanouissement, à son enrichissement personnel avec des activités d'éveil culturel, artistique, découverte.
- Aider l'enfant à s'intégrer et à participer à la vie collective en favorisant le vivre ensemble, le respect, la solidarité et l'ouverture d'esprit.

L'équipe périscolaire de l'école Henry Jacques Le Même a pris en compte ces trois axes éducatifs pour élaborer un projet pédagogique qui donne du sens à ses actions quotidiennes et qui permettent à vos enfants de se construire à leur rythme tout au long de leur cursus scolaire.

Ce document va permettre ensuite aux agents (ATSEM, animatrices ...) d'articuler leurs propres projets d'activités et leurs missions quotidiennes en toute logique.

Ce texte va permettre aussi aux institutions (Protection Maternelle et Infantile, Direction Départementale de la Cohésion Sociale, élus ...) de connaître et comprendre nos valeurs professionnelles.

1. FONCTIONNEMENT DES DIFFERENTS TEMPS PERISCOLAIRES

a) Ecole maternelle

Bus (8h-8h15 et 16h30-16h45) ainsi que le mercredi à 11h45

- Récupérer ou emmener les maternelles au bus
- Assurer leur sécurité lors des trajets pédestres

Accueil Périscolaire du matin (8h00-8h15)

- Ouvrir l'école à partir de 8h par ATSEM à tour de rôle
- Etre le lien de communication entre les parents et l'école
- Pointage des enfants pour statistiques

Pause méridienne : temps du repas (11h30-13h15)

- Fonctionne en 2 services d'environ 20 enfants chacun, ce qui permet des repas plus calmes pour les enfants et les surveillantes. (1^{er} service : PS/MS et 2^{ème} service : GS)
- Avoir un rôle dans l'éducation gustative, alimentaire, (service au plat dès la PS et dès le début de l'année, goûter un peu de tout, vérifier l'état des assiettes avant d'autoriser le débarrassage, éviter le gaspillage...)
- Avant ou après le repas, assurer un temps de surveillance et d'animations.
- Temps de sieste pour les Petites Sections et Moyennes Sections (pendant la 1^{ère} partie de l'année) à partir de 12h30

TAP (15h30-16h30)

- Groupes d'enfants aléatoires selon leurs envies.

Navettes Palais (15h30-16h)

- Les navettes entre l'école et le palais des sports sont assurées par l'équipe du périscolaire afin d'emmener les enfants à leurs activités extrascolaires.

Périscolaire (16h30-18h30)

- Prise du goûter apporté par les parents
- Temps de décompression pour l'enfant, en jeux libres ou dirigés selon les envies de chacun.

b) Ecole élémentaire

Accueil Périscolaire du matin (8h00-8h15)

- Ouvrir l'école à partir de 8h
- Etre le lien de communication entre les parents et l'école
- Pointage des enfants pour statistiques

Pause méridienne : temps du repas (11h30-13h15)

- Assurer le transport pédestre des enfants de l'école au service restauration.
- Avoir un rôle dans l'éducation gustative, alimentaire, (goûter un peu de tout, vérifier l'état des assiettes avant d'autoriser le débarrassage, éviter le gaspillage...)
- Avant ou après le repas, assurer un temps de surveillance et d'animations.

TAP (15h30-16h30)

- Proposer un temps d'animation à la séance.
- Chaque animatrice propose une activité et les enfants choisissent ce qu'ils préfèrent faire ce jour-là.
- L'âge et la classe ne rentrent pas en compte, seule l'envie et la motivation sont facteurs de choix.

Navettes Palais (15h30-16h)

- Les navettes entre l'école et le palais des sports sont assurées par l'équipe du périscolaire afin d'emmener les enfants à leurs activités extrascolaires.

Bus (16h30-16h45)

- Contrôler la présence de tous les bus, ainsi que leur localisation sur le parking afin d'orienter les enfants si besoin.
- Assurer le départ des bus

Périscolaire (16h30-18h30)

- Prise du goûter apporté par les parents
- Assurer un accompagnement aux devoirs
- Temps de décompression pour l'enfant, en jeux libres ou dirigés selon les envies de chacun.

2) L'EQUIPE PEDAGOGIQUE ET SON ROLE

- Charline, Amandine, Christina, Sonia, Karine, Anne-Sophie, Christine, Martine, Line, Lucie et Véronique sont des agents communaux titulaires du BAFD, du BAFA ou du CAP petite enfance.
- Martine et Line sont ATSEM.
- Jeanie et Fabienne, animatrices culturelles.

Les agents sont chargés d'accueillir les enfants, les parents et de faire le lien avec les enseignants. Les agents doivent apporter une sécurité :

- ✚ **Physique** en aménageant un cadre et des règles.
- ✚ **Morale** en véhiculant des valeurs de bonne moralité.
- ✚ **Affective** aux enfants en étant attentif à leurs besoins psychologiques et physiologiques.

Les agents ont en charge de mettre en place des activités et des ateliers libres afin de répondre aux besoins et aux attentes des enfants.

3) NOS OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

L'équipe pédagogique en concertation ont décidé d'orienter leurs projets d'animations et leurs ateliers en direction de 3 objectifs :

- ✚ Veiller au bien-être des enfants et les faire « grandir ».
- ✚ Rassembler et se rassembler.
- ✚ Mettre en place un lien entre l'école et les apprentissages et les TAP.

Chaque objectif est justifié en plusieurs plans d'actions et chaque plan d'action possède sa propre évaluation.

✚ Veiller au bien-être des enfants et les faire « grandir ».

- 1- **Aider les enfants à s'approprier leur lieu de vie à l'école via la créativité** : en améliorant leur cadre de vie, en décorant des endroits selon leurs envies
 - ⇒ Création de porte-manteaux personnalisé, réalisation du projet artistique du préau.

- 2- **Favoriser l'autonomie et responsabiliser l'enfant** : en prenant en compte leur envies pour les activités, les projets, mise en place d'une procédure connue de tous sur les temps de repas, rédiger des règles de vie, en étant toujours à l'écoute des enfants et des familles
 - En élémentaire *sur les temps du repas : choisir son entrée, passer au dessert sans lever la main lorsque l'on a tout mangé, débarrasser son plateau
 - *Sur les TAP : mise en place d'une boîte à idées
 - *sur les temps de vie quotidienne : ne rien oublier en classe, puisque les espaces de classe ne sont plus accessibles à partir de 15h30
 - En maternelle sur les temps du repas : être acteur du repas (se servir seul, débarrasser, ranger sa serviette)
 - ⇒ Réussite des tâches, que cela devienne un automatisme.
 - ⇒ Utiliser les envies des enfants pour le contenu du programme, ou établir un projet.
 - ⇒ Création d'un lien avec les (nouvelles) familles.

- 3- **Perfectionner notre pédagogie en matière d'éducation positive** : en utilisant certains concepts sur l'éducation positive et en se formant via une formation collective en interne.
 - ⇒ Utiliser des concepts et les mettre en pratique.
 - ⇒ Mettre en place des outils d'actions sur la punition.

Rassembler et se rassembler.

- 1- **Mélanger les élémentaires et les maternelles dans les projets communs** : en menant le projet artistique du préau ensemble, en organisant des lectures des plus grands aux plus petits, en présentant des petits contes, des petits sketches, des chorégraphies, des chansons réciproquement, en imaginant une exposition des productions manuelles artistiques...
 - ⇒ Organiser ses rencontres à raison d'une fois par semaine.
 - ⇒ Que les enfants s'investissent dans les projets lectures ou autres.

- 2- **Intégrer et inviter les familles dans ce rassemblement** : en mettant en place des temps de rencontres et d'échanges autour d'un buffet dinatoire, en les invitant à une exposition ou « petit spectacle », en étant continuellement à l'écoute de leurs besoins.
 - ⇒ Retour positif des familles
 - ⇒ Provoquer ces moments 1 fois par trimestre
 - ⇒ Connaître et savoir discuter avec les familles

- 3- **Développer un lien intergénérationnel** : en créant et en organisant des rencontres sur les mercredis scolaires avec la maison de retraite, en invitant les grands-parents pour des interventions sur les temps du TAP ou des mercredis scolaires (lectures/contes/souvenirs/métiers/musiques/etc...)
 - ⇒ Rencontre avec la maison de retraite 1 fois par mois.
 - ⇒ Si des grands-parents viennent 1 fois par trimestre.

Mettre en place un lien entre l'école et les apprentissages et les TAP.

- 1- **Assurer une continuité entre l'école et le contenu des TAP par le biais de la créativité** : en aidant les enseignants dans certains projets, en soulageant le temps de classe d'activités artistiques, en utilisant les thèmes des classes pour un atelier et réciproquement (ex : customisation de cartons pour leur poubelle de tri sélectif, utiliser la fresque du préau pour aborder les 5 éléments en classe, profiter des ateliers manuels pour décorer l'école à Noël car les enseignants manquent de temps)
 - ⇒ Si les projets sont menés et terminés pour l'évènement.
 - ⇒ Si les enfants font le lien entre ce qu'ils apprennent à l'école et ce qu'ils font au TAP.

- 2- **S'informer mutuellement pour mener à bien ce projet**: en formalisant ces liens dans un projet écrit, en organisant des réunions, en alimentant le site de l'école avec les contenus et les réalisations des TAP.
 - ⇒ Une réunion/trimestre ou une meilleure implication au conseil d'école.
 - ⇒ Rédiger le Plan mercredi en axant notre réflexion sur les TAP cette année.
 - ⇒ Un site internet à jour et alimenté.

Nous voulons être au plus proche des familles afin de toujours viser le bien-être et l'épanouissement des enfants. La communication en est le maître mot. L'équipe périscolaire est toujours ouverte à la discussion, n'hésitez pas !